



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES  
 Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

## FR2212001 - Forêts picardes : Compiègne, Laigue, Ourscamps

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	8

### 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type A (ZPS) FR2212001  
 1.2 Code du site Forêts picardes : Compiègne, Laigue, Ourscamps  
 1.3 Appellation du site  
 1.4 Date de compilation 31/05/2005  
 1.5 Date d'actualisation

### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie <a href="http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr">www.picardie.developpement-durable.gouv.fr</a>	DREAL Picardie <a href="http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr">www.picardie.developpement-durable.gouv.fr</a>	MINHN - Service du Patrimoine Naturel <a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>

### 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 05/01/2006

### 2. LOCALISATION DU SITE

#### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 2,89861°      Latitude : 49,39889°

#### 2.2 Superficie totale

24647 ha

#### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

#### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
22	Picardie

#### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
60	Oise	100 %

#### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
60043	BAILLY
60064	BERNEUIL-SUR-AISNE
60067	BETHISY-SAINT-MARTIN
60068	BETHISY-SAINT-PIERRE
60118	CAISNES
60129	CARLEPONT
60150	CHIRY-OURS CAMP
60151	CHOISY-AU-BAC
60159	COMPIEGNE
60184	CROUTOY
60188	CUISE-LA-MOTTE
60272	GILCOURT
60338	LACROIX-SAINT-OUEN
60423	MONTMACQ
60430	MORIENVAL
60438	MOULIN-SOUS-TOUVENT
60445	NAMPCEL



60481	ORROUY
60491	PIERREFONDS
60507	PONTOISE-LES-NOYON
60534	RETHONDES
60540	RIVECOURT
60569	SAINT-CREPIN-AUX-BOIS
60572	SAINT-ETIENNE-ROILAYE
60579	SAINT-JEAN-AUX-BOIS
60582	SAINT-LEGER-AUX-BOIS
60597	SAINT-SAUVEUR
60641	TRACY-LE-MONT
60642	TRACY-LE-VAL
60647	TROSLY-BREUIL
60667	VERBERIE
60674	VIEUX-MOULIN

## 2.7 Région(s) biogéographique(s) Atlantique (100%)



Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne  
<https://natura.mnhn.fr/base/natura2009/FR231201>

### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Code	PF	Types d'habitats inscrits à l'annexe I			Évaluation du site			
		Superficie (% de couverture)	Coûts (nombre)	Qualité des données	ABICID Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

PF: Forme prioritaire de l'habitat.

- **Cat**: Catégorie de l'habitat.
- **CR/VP**: Critère de représentativité.
- **Représentativité**: A = «Excellente», B = «Bonne», C = «Significative», D = «Présence non significative».
- **Superficie relative**: A = 100, > p > 15 % ; B = 15, > p > 2 % ; C = 2, > p > 0 %.
- **Conservation**: A = «Excellent», B = «Bonne», C = «Moyenne / faible».
- **Évaluation globale**: A = «Excellent», B = «Bonne», C = «Significative».

#### 3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Groupe	Code	Espèce	Nom scientifique	Type	Population présente sur le site				Évaluation du site				
					Taille		Unité	Cat. CR/VP	Qualité des données	ABICID		Glob.	
					Min	Max				Pop.	Isol.		
B	A338			r	10	10	p	P		D			
B	A072		<i>Lanius collurio</i>	r	20	20	p	P		C	B	C	B
B	A073		<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	c	0	2	i	P		D			
B	A074		<i>Milvus milvus</i>	c	1	7	i	P		D			
B	A080		<i>Corvus corax</i>	p			i	P		D			
B	A082		<i>Circus cyaneus</i>	r	5	5	p	P		D			
B	A084		<i>Circus borealis</i>	c	1	2	i	P		D			
B	A084		<i>Falco tinnunculus</i>	c	0	1	i	P		D			
B	A088		<i>Falco columbellus</i>	c	2	6	i	P		D			



Ces fiches : 14/17/2019  
 Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne  
[www.datazone.ec.europa.eu/indicators/2212521](http://www.datazone.ec.europa.eu/indicators/2212521)

B	A103	<i>Eurycorymbus</i>	C	1	3	I	P	D	D
B	A193	<i>Sterna hiirundo</i>	C	1	8	I	P	D	D
B	A224	<i>Charadrius hiareolaris</i>	f	2	2	males	P	D	D
B	A229	<i>Alcedo turca</i>	f	2	3	p	P	D	D
B	A236	<i>Zonotrichia querula</i>	p	30	30	p	P	C	A
B	A238	<i>Quercus medius</i>	p	360	360	p	P	C	A
B	A246	<i>Lullula arborum</i>	w	0	7	I	P	D	D
B	A272	<i>Luscinia sibilatrix</i>	f	1	2	p	P	D	D

- **Groupes :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), f = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m<sup>2</sup>, females = Femelles reproductrices, males = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, items = Tiges florales, grids 1x1 = Grille 1x1 km, grids 10x10 = Grille 10x10 km, grids 5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shots = Pousses, stones = Cailloux rocheux, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégorie de point de vue de l'abondance (Cat) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, F = espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple), M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple), P = «Médocre» (estimation approximative, par exemple), DD = «Douteux».
- **Population :** A = 100% > 15% ; B = 15% > 5% ; C = 5% > 2% ; D = 2% > 0% ; Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellent» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Statut :** A = population (présent) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evolution globale :** A = «Excellent» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Groupe	Code	Nom scientifique	Population présents sur le site				Motivation								
			Taille		Unité	Cat.	Annexe Dr. Hab.		Autres catégories						
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D			
B		<i>Asperula spallii</i>			I	P									
B		<i>Ascomacrus</i>			I	P									
B		<i>Alnus arvensis</i>			I	P						X			
B		<i>Juncus boravilla</i>			I	P									
B		<i>Phanerogamus abrotanoides</i>			I	P						X			



Ces fiches : 14/17/2019  
 Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne  
[www.datazone.ec.europa.eu/indicators/2212521](http://www.datazone.ec.europa.eu/indicators/2212521)

B	A103	<i>Eurycorymbus</i>	C	1	3	I	P	D	D
B	A193	<i>Sterna hiirundo</i>	C	1	8	I	P	D	D
B	A224	<i>Charadrius hiareolaris</i>	f	2	2	males	P	D	D
B	A229	<i>Alcedo turca</i>	f	2	3	p	P	D	D
B	A236	<i>Zonotrichia querula</i>	p	30	30	p	P	C	A
B	A238	<i>Quercus medius</i>	p	360	360	p	P	C	A
B	A246	<i>Lullula arborum</i>	w	0	7	I	P	D	D
B	A272	<i>Luscinia sibilatrix</i>	f	1	2	p	P	D	D

- **Groupes :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m<sup>2</sup>, females = Femelles reproductrices, males = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, items = Tiges florales, grids 1x1 = Grille 1x1 km, grids 10x10 = Grille 10x10 km, grids 5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shots = Pousses, stones = Cailloux rocheux, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégorie de point de vue de l'abondance (Cat) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, F = espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple), M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple), P = «Médocre» (estimation approximative, par exemple), DD = «Douteux».
- **Population :** A = 100% > 15% ; B = 15% > 5% ; C = 5% > 2% ; D = 2% > 0% ; Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellent» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Statut :** A = population (présent) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evolution globale :** A = «Excellent» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Groupe	Code	Nom scientifique	Population présents sur le site				Motivation								
			Taille		Unité	Cat.	Annexe Dr. Hab.		Autres catégories						
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D			
B		<i>Asperula spallii</i>			I	P									
B		<i>Ascomacrus</i>			I	P									
B		<i>Alnus arvensis</i>			I	P						X			
B		<i>Juncus boravilla</i>			I	P									
B		<i>Phanerogamus abrotanoides</i>			I	P						X			



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
------------------	---------------------------

### Autres caractéristiques du site

Ce massif forestier s'étale sur une succession de cuvettes situées entre la cuesta qui frange le massif à l'est et au sud et les terrasses alluviales qui font transition avec les rivières Oise et Aisne. Bordé à l'ouest par la vallée de l'Oise, ce vaste massif s'étire de la vallée de l'Autonne jusqu'au Noyonnais, où il est en contact avec la ZPS "Moyenne vallée de l'Oise".

Vulnérabilité : L'état de conservation global du massif peut être qualifié de bon au regard des espaces forestiers semi-naturels ayant conservé une bonne structuration écologique et sylvicole.

### 4.2 Qualité et importance

Le massif forestier de Compiègne Laigue Ourscamps constitue un ensemble écologique exceptionnel du fait de ses dimensions et notamment de la diversité de son avifaune nicheuse. L'histoire de l'utilisation et de la protection des forêts royales de chasse explique la conservation d'un tel ensemble forestier de plus de 25000 ha non morcelé. Une des marques historiques les plus évidentes est le réseau rayonnant de chemins. Les clairières et les étangs sont issus notamment des implantations médiévales d'abbayes. Seule la vallée de l'Aisne et, plus au nord, les villages et cultures entre Bailly et Tracy-le-Mont interrompent l'unité du massif.

Le massif intègre l'essentiel des potentialités forestières et de loisirs du nord du Tertiaire parisien. La variété des substrats associée à la morphologie tortueuse de la cuesta l'île de France avec des buttes témoin isolées, la confluence des contages biogéographiques subatlantiques, précontinentaux et méridionaux induisent une quasi exhaustivité dans la représentation des types forestiers du Tertiaire parisien septentrional. La palette des habitats forestiers est rehaussée par une sylviculture de qualité et de tradition historique qui a maintenu le massif dans un état d'exemplarité et de représentativité à la fois écologique, biologique, sylvicole et cynégétique.

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives			
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Intérieur / Extérieur [i o b]
Incidences positives			
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- Importance : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- Pollution : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- Intérieur / Extérieur : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine privé de l'état	%

## 4.5 Documentation

Lien(s) :

### 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
23	Réserve biologique dirigée	1 %
27	Réserve biologique domaniale dirigée	1 %
21	Forêt domaniale	80 %

### 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

### 5.3 Désignation du site

## 6. GESTION DU SITE

### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Office national des forêts sur la forêt domaniale.

Adresse :

Courriel :

### 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

### 6.3 Mesures de conservation



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES  
 Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

## FR2212005 - Forêts picardes : massif des trois forêts et bois du Roi

1. IDENTIFICATION DU SITE.....	1
2. LOCALISATION DU SITE.....	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES.....	4
4. DESCRIPTION DU SITE.....	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE.....	7
6. GESTION DU SITE.....	8

### 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type A (ZPS) 1.2 Code du site FR2212005 1.3 Appellation du site Forêts picardes : massif des trois forêts et bois du Roi  
 1.4 Date de compilation 31/12/2005 1.5 Date d'actualisation 31/12/2005

#### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie <a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a> en3.en.deb.dgain@developpement-durable.gouv.fr	DREAL Picardie <a href="http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr">www.picardie.developpement-durable.gouv.fr</a>	MNHN - Service du Patrimoine Naturel <a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="mailto:www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a> <a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>

### 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 06/04/2006

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : [http://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?cdTexte=JORFTEXTI000000423875](http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cdTexte=JORFTEXTI000000423875)

### 2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 2,58333° Latitude : 49,17083°

2.2 Superficie totale 13615 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
11	Ile-de-France
22	Picardie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
60	Oise	89 %
95	Val-d'Oise	11 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
95026	ASNIERES-SUR-OISE
60027	AUGER-SAINT-VINCENT
60028	AUMONT-EN-HALATTE
60033	AVILLY-SAINT-LEONARD
60079	BOISSY-FRESNOY
60086	BORAN-SUR-OISE
60087	BOREST
60141	CHANTILLY
60142	CHAPELLE-EN-SERVAL (LA)
95149	CHAUMONTEL
60172	COYE-LA-FORET
60213	ERMENONVILLE
60241	FONTAINE-CHAALIS



60346	LAMORLAYE
60358	LEVIGNEN
95352	LUZARCHES
60421	MONT-LEVEQUE
60422	MONTLOGNON
60432	MORTEFONTAINE
60446	NANTEUIL-LE-HAUDOUIN
60479	ORMOY-VILLERS
60482	ORRY-LA-VILLE
60489	PEROY-LES-GOMBRIES
60494	PLAILLY
60505	PONTARME
60508	PONTPOINT
60509	PONT-SAINT-MAXENCE
60546	ROSIERES
60552	ROUVILLE
60612	SENLIS
60631	THIERS-SUR-THEVE
60671	VERSIGNY
60666	VER-SUR-LAUNETTE
60680	VILLENEUVE-SUR-VERBERIE
60682	VILLERS-SAINT-FRAMBOURG

## 2.7 Région(s) biogéographique(s) Atlantique (100%)



### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Code	Types d'habitats inscrits à l'annexe I				Évaluation du site			
	PF	Superficie (% de couverture)	Coûts (nombre)	Qualité des données	ABICB Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

PF: Forme prioritaire de l'habitat.

- **Qualité des données** (données portant sur des enquêtes, par exemple): M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité**: A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative»; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative**: A = 100 %; P > 15 %; B = 15 %; P > 2 %; C = 2 %; P > 0 %.
- **Conservation**: A = «Excellent»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / faible».
- **Évaluation globale**: A = «Excellent»; B = «Bonne»; C = «Significative».

#### 3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Groupe	Code	Espèce	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. CRI/VP	Qualité des données	Évaluation du site		
					Min	Max				ABICB Pop.	ABICB Cons.	ABICB Isol.
B	A338		<i>Lanius collurio</i>	r	0	1	P	P		D		
B	A022		<i>Isobrychus pinnatus</i>	r		1	P	P		D		
B	A031		<i>Circus cyaneus</i>	c	0	20	I	P		D		
B	A072		<i>Falco tinnunculus</i>	r	5	10	P	P		C	B	C
B	A082		<i>Circus cyaneus</i>	w	2	2	I	P		D		
B	A082		<i>Circus cyaneus</i>	r	1	1	P	P		D		
B	A094		<i>Falco tinnunculus</i>	c	1	1	I	P		D		
B	A127		<i>Sialis sialis</i>	c	0	60	I	P		D		
B	A224		<i>Caprimulgus europaeus</i>	r	15	20	males	P		C	B	C



Date d'édition : 13/07/2019  
 Ces données sont basées sur la dernière base transposée à la Commission européenne  
<http://mwr.mnh.nyu.edu/errata/2007/ERR212005>

## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (végétation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	2 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	70 %
N17 : Forêts de résineux	25 %

### Autres caractéristiques du site

Vaste complexe forestier de la couronne verte parisienne réunissant les forêts d'Halette, Chantilly, Ermenonville et bois du Roi, le site présente une diversité exceptionnelle d'habitats forestiers, intrarostiers et perforiesters sur substrats variés, majoritairement sableux. Les forêts sont typiques des potentialités substantielles méridionales du nord et du centre du Bassin Parisien.

L'ensemble structural lutétien/auvernois est agrémenté de belles séquences caténales sur les buttes témoins, par divers gradients d'hydromorphie dirigés vers les cours de l'Aunette, de la Nonette et de la Thève, par deux aquifères perchés (réservoir des sables de Fontainebleau retenu par les argiles et marnes stampiennes, réservoir des sables auvernois retenu par l'argile de Villeneuve-sur-Verbertre) qui entretiennent des niveaux de sources et de suintements acides, enfin par la mosaïque extra et intrarostrière d'étangs, landes, pelouses acdophiles, rochers gréseux et sables, prairies humides à friches, etc...

L'ensemble des séquences habitats/géomorphologie est représentatif et exemplaire du Valois et du Pays de France et cumule de très nombreux intérêts biocoenotiques et spécifiques, qui ont justifié la création d'un Parc naturel régional en 2004 et le classement en zone de protection spéciale, notamment en raison d'une importante population d'Engoulevent d'Europe inféodée aux landes et peuplements forestiers clairs sur affaissements sableux.

Vulnérabilité : L'état de conservation des ensembles forestiers proprement dits est relativement satisfaisant. Il faut toutefois veiller aux drainages inopportuns des microzones hydromorphes (notamment au niveau des sources et suintements perchés). Le massif subit une pression humaine (surtout touristique, ludique et immobilière) toujours accrue occasionnant des pertes d'espaces (parcs d'attraction, périphérie urbaine, sablières, réseau routier...) avec fragmentations et coupures de corridors par l'urbanisation linéaire périphérique... Le maintien des mosaïques d'habitats intersiteux est quant à lui fortement précaire, soit suite aux abandons d'activités traditionnelles ou aux fluctuations des pâturages "sauvages" (lapins, cervidés), soit en conséquence des aménagements et de l'évolution des techniques de gestion.

### 4.2 Qualité et importance

Les intérêts spécifiques sont de très haute valeur patrimoniale, notamment par la diversité et le nombre de taxons remarquables, la biogéographie (nombreuses espèces en limite d'aire croisées atlantique/continentale/méridionale ou d'aire très fragmentée), la rareté (nombreux taxons menacés et en voie de disparition).

Ces intérêts sont surtout ornithologiques : avifaune surtout forestière (notamment rapaces, Pics noir et mar), Martin pêcheur et Engoulevent d'Europe nicheurs.

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives		
Importance	Menaces et pressions [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
	Menaces et pressions (libellé)	Pollution [code]



Ces données sont basées sur la dernière base transposée à la Commission européenne  
<http://mwr.mnh.nyu.edu/errata/2007/ERR212005>

Groupe	Code	Espèce	Population présente sur le site													Motivation			
			Nom scientifique		Taille		Unité		Cat.		Autres Dir.		Hab.		Autres catégories				
			Min	Max					III	IV	V	A	B	C	D				
B	A229	<i>Alcedo atthis</i>	1	3	5	P	P	P							D				
B	A230	<i>Dryocopus pileatus</i>	1	10	15	P	P	P						C	A	C			
B	A238	<i>Caprimulgus vociferus</i>	1	45	80	P	P	P						C	A	C			
B	A246	<i>Myiophobus vindex</i>	1	0	2	P	P	P						D					

- **Groupe:** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles, S = Insectes, N = Nématodes, O = Opilions, V = Vers
- **Unité:** i = individus, p = couples, adults = Adultes naturels, area = Superficie en m<sup>2</sup>, biemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles reproductrices, colonias = Tiges florales, gridsX1 = Grille X1 km, gridsY1 = Grille Y1 km, gridsX2 = Grille X2 km, gridsY2 = Grille Y2 km, biemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles reproductrices, colonias = Tiges florales, gridsX1 = Grille X1 km, gridsY1 = Grille Y1 km, gridsX2 = Grille X2 km, gridsY2 = Grille Y2 km
- **Sub-station:** itrees = Nombre de troncs, tulle = Touffes
- **Station:** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée, dans son aire de répartition élargie
- **Evaluation globale:** A = «Excellent» ; B = «Bonne» ; C = «Significative»

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Groupe	Code	Espèce	Population présente sur le site													Motivation			
			Nom scientifique		Taille		Unité		Cat.		Autres Dir.		Hab.		Autres catégories				
			Min	Max					III	IV	V	A	B	C	D				

- **Crustacés:** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, E1 = Charognards, E2 = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles
- **Unité:** i = individus, p = couples, adults = Adultes naturels, area = Superficie en m<sup>2</sup>, biemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles reproductrices, colonias = Tiges florales, gridsX1 = Grille X1 km, gridsY1 = Grille Y1 km, gridsX2 = Grille X2 km, gridsY2 = Grille Y2 km
- **Sub-station:** itrees = Nombre de troncs, tulle = Touffes
- **Station:** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée, dans son aire de répartition élargie
- **Evaluation globale:** A = «Excellent» ; B = «Bonne» ; C = «Significative»



Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Importance</b> : H = grande, M = moyenne, L = faible.</li> <li><b>Pollution</b> : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.</li> <li><b>Intérieur / Extérieur</b> : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.</li> </ul>				

#### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine privé de l'état	%
Collectivité territoriale	%

#### 4.5 Documentation

Lien(s) :

## 6. GESTION DU SITE

### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : ONF pour la forêt domaniale et forêt de l'institut de France, conservatoire des sites naturels de Picardie, ...

Adresse :

Courriel :

### 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

### 6.3 Mesures de conservation

## 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	80 %
32	Site classé selon la loi de 1930	70 %
80	Parc naturel régional	70 %
21	Forêt domaniale	30 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	30 %

## 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

## 5.3 Désignation du site





NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES  
 Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

## FR2200380 - Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville

1. IDENTIFICATION DU SITE.....	1
2. LOCALISATION DU SITE.....	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES.....	4
4. DESCRIPTION DU SITE.....	10
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE.....	12
6. GESTION DU SITE.....	13

### 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC) FR2200380  
 1.2 Code du site Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville  
 1.3 Appellation du site  
 1.4 Date de compilation 31/01/1996  
 1.5 Date d'actualisation 09/09/2016

#### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie <a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a> en3.en.deb.dgain@developpement-durable.gouv.fr	DREAL Picardie <a href="http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr">www.picardie.developpement-durable.gouv.fr</a>	MNHN - Service du Patrimoine Naturel <a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="mailto:www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a> <a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>

### 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999  
 (Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de panution au JO UE : 12/11/2007  
 (Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 26/03/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030439434>

### 2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 2,63778°

Latitude : 49,28056°

2.2 Superficie totale  
 3247,87 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine  
 Non concerné

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
22	Picardie

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
60	Oise	100 %

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
60028	AUMONT-EN-HALATTE
60047	BARON
60142	CHAPELLE-EN-SERVAL (LA)
60172	COYE-LA-FORET
60238	FLEURINES
60241	FONTAINE-CHAALIS
60421	MONT-L'EVEQUE
60422	MONTLOGNON
60432	MORTEFONTAINE
60482	ORRY-LA-VILLE
60494	PLAILLY
60505	PONTARME



60508	PONTPONT
60509	PONT-SAINTE-MAXENCE
60612	SENLIS
60631	THIERS-SUR-THEVE
60680	VILLENEUVE-SUR-VERBERIE
60682	VILLERS-SAINTE-FRAMBOURG

## 2.7 Région(s) biogéographique(s) Atlantique (100%)



### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Code	Types d'habitats inscrits à l'annexe I	PF	Superficie (% de couverture)	Coûts (nombre)	Qualité des données	Évaluation du site			
						ABICID Représentativité	Superficie relative	Conservation	
<u>2330</u>	Dans les zones avec prairies permanentes à Cynodon et agrostes		3,74 (0,1 %)		G	C	C	B	C
<u>3110</u>	Eaux oligotrophes (hors prairies humides) des plaines submontagnoles (Littoralis urbica)		0,01 (0 %)		G	C	C	B	C
<u>3130</u>	Eaux oligotrophes (hors prairies humides) des plaines submontagnoles (Littoralis urbica)		0,01 (0 %)		G	C	C	B	C
<u>3150</u>	Eaux oligotrophes oligotrophes à microtopes avec végétation des Liliaceae urbica et/ou des Liliaceae-Fraguaceae		21,84 (0,67 %)		G	C	C	C	C
<u>4010</u>	Lacs et étangs naturels avec végétation de Magnoliaceae ou de Hydracanthaceae		0,86 (0,02 %)		G	C	C	B	C
<u>4020</u>	Lacs et étangs naturels avec végétation de Magnoliaceae ou de Hydracanthaceae		1,15 (0,03 %)		G	B	C	B	B
<u>5130</u>	Prairies à luzerne		0,1 (0 %)		P	C	C	B	C
<u>6210</u>	Prairies à luzerne		1,05 (0,03 %)		G	C	C	B	C
<u>6230</u>	Prairies à luzerne	X	13,74 (0,4 %)		G	C	C	B	B
<u>6410</u>	Prairies à luzerne		9,81 (0,29 %)		G	C	C	C	C
<u>6430</u>	Prairies à luzerne		57,31 (1,7 %)		G	B	C	A	A
<u>6510</u>	Prairies à luzerne		89,15 (2,7 %)		G	B	C	B	B

Code	Nom scientifique	Type	Quantité domes	Cat. CIRVP	Unité	Taille	Population présente sur le site	Évaluation du site
						Min	Max	AlB/C
X			0,09 (0 %)	G				C
X			0,01 (0 %)	G				C
X			0,09 (0,02 %)	G				C
X			8,91 (2,7 %)	G				C
			212,35 (6,37 %)	G				B
			1236,5 (38,7 %)	G				A
			6,99 (0,2 %)	G				C

- **PF** - Espèce protégée de l'habitat.
- **Quantité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple), P = «Moyenne» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «excellente», B = «bonne», C = «significative», D = «Présence non significative».
- **Spécificité relative** : A = 100 > p > 15 %, B = 15 > p > 2 %, C = 2 > p > 0 %.
- **Évaluation globale** : A = «Excellente», B = «Bonne», C = «Significative».

### 3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Population présente sur le site			Évaluation du site		
				Quantité domes	Cat. CIRVP	Unité	AlB/C	Isol.	Glob.
I	1014	<i>Vulpes arborius</i>	P	1	P	I		C	C
I	1016	<i>Vulpes corsacensis</i>	P	1	P	I		C	C
I	1044	<i>Canis lupus</i>	P	1	P	I		B	B
I	1083	<i>Lynx baileyi</i>	P	1	P	I		C	C
F	1149	<i>Canis lupus</i>	P	1	P	I		B	B
F	1163	<i>Canis lupus</i>	P	1	P	I		C	B

A	1166	<i>Taxus caspius</i>	P	3	3	localités	R	G	C	C	C	C
M	1303	<i>Prunella monticola</i>	P			I	P	M	C	C	C	C
M	1323	<i>Motacilla alba</i>	P			I	P	DD	C	C	C	C
P	1381	<i>Chalcophaps indica</i>	P	2	2	localités	P	G	C	B	A	C
F	5339	<i>Rhinoceros unicornis</i>	P			I	P	DD	C	B	B	B
I	6199	<i>Enicospiza montana</i>	P			I	P	DD	C	C	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : P = espèce résidente (sédentaire), I = reproduction (migratrice), C = concentration (migratrice), W = hivernage (migratrice).
- **Représentativité** : A = «excellente», B = «bonne», C = «significative», D = «Présence non significative».
- **Spécificité relative** : A = 100 > p > 15 %, B = 15 > p > 2 %, C = 2 > p > 0 %.
- **Évaluation globale** : A = «Excellente», B = «Bonne», C = «Significative».

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Groupe	Code	Nom scientifique	Population présente sur le site			Motivation						
			Min	Max	Unité	Cat. CIRVP	Annexe Dir. Hab.	Autres catégories				
P		<i>Alouatta palliata</i>			I	P						
P		<i>Alouatta palliata</i>			I	P						
P		<i>Alouatta palliata</i>			I	P						
P		<i>Alouatta palliata</i>			I	P						
P		<i>Alouatta palliata</i>			I	P						
P		<i>Alouatta palliata</i>			I	P						
P		<i>Alouatta palliata</i>			I	P						
P		<i>Alouatta palliata</i>			I	P						
P		<i>Alouatta palliata</i>			I	P						



P		<i>Carex borstiana</i>																							X	
P		<i>Carex hirsuta</i>									I	P														X
P		<i>Carex lasiocarpa</i>									I	P														X
P		<i>Carex nivalis</i>									I	P														X
P		<i>Carex panicea</i>									I	P														X
P		<i>Carex piliferus</i>									I	P														X
P		<i>Carex richenbachii</i>									I	P														X
P		<i>Carex rostrata</i>									I	P														X
P		<i>Carex tenuiseta</i>									I	P														X
P		<i>Calidris leucophaea</i>									I	P														X
P		<i>Scirpium burmanni</i>									I	P														X
P		<i>Capriophorus calycularis</i>									I	P														X
P		<i>Corynephorus</i>									I	P														X
P		<i>Corynephorus setosus</i>									I	P														X
P		<i>Cassia linaria</i>									I	P														X
P		<i>Cuscuta epithymum</i>									I	P														X
P		<i>Diactynis vestitis</i>									I	P														X
P		<i>Diploteris plantaginifera</i>									I	P														X
P		<i>Eleocharis acicularis</i>									I	P														X
P		<i>Eleocharis multiflora</i>									I	P														X
P		<i>Elyonurus acicularis</i>									I	P														X
P		<i>Elyonurus tenuis</i>									I	P														X
P		<i>Eleocharis minima</i>									I	P														X



P		<i>Eleocharis vulgaris</i>																								X
P		<i>Genista anglica</i>																								X
P		<i>Genista arborea</i>																								X
P		<i>Genista sagittalis</i>																								X
P		<i>Hesperis matronalis</i>																								X
P		<i>Hesperis alba</i>																								X
P		<i>Isatis tinctoria</i>																								X
P		<i>Juncus bulbosus</i>																								X
P		<i>Juncus spartacus</i>																								X
P		<i>Lychnis viscaria</i>																								X
P		<i>Mibora minima</i>																								X
P		<i>Ophioscissum vulgatum</i>																								X
P		<i>Communa rapialis</i>																								X
P		<i>Eleocharis acicularis</i>																								X
P		<i>Eleocharis minima</i>																								X
P		<i>Eleocharis acicularis</i>																								X
P		<i>Eleocharis minima</i>																								X
P		<i>Eleocharis acicularis</i>																								X
P		<i>Eleocharis minima</i>																								X
P		<i>Eleocharis acicularis</i>																								X
P		<i>Eleocharis minima</i>																								X
P		<i>Eleocharis acicularis</i>																								X
P		<i>Eleocharis minima</i>																								X
P		<i>Eleocharis acicularis</i>																								X



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (végétation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	7 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	6 %
N16 : Forêts caducifoliées	59 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	18 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	7 %

### Autres caractéristiques du site

Vaste complexe forestier de la couronne verte parisienne réunissant les forêts d'Halatte, Chantilly et Ermenonville et connu sous le nom de "Massif des Trois Forêts". Le site présente une diversité exceptionnelle d'habitats forestiers, intraforestiers et péristoriques sur substrats variés. Les forêts sont typiques des potentialités subatlantiques du nord et du centre du Bassin Parisien et sont structurées par deux affleurements majeurs, l'un calcaire lié au Lutétien et parfois saupoudré de dépôts sableux éoliens (Forêt de Chantilly), l'autre acide correspondant aux sables auversiens - une curiosité de ces sables auversiens est leur remaniement au Quaternaire qui a induit une très originale morphologie de dunes intérieures à des mouvements d'origine éolien. Les similitudes avec les systèmes dunaires littoraux ne s'arrêtent pas là, puisqu'on observe un fond floristique commun au sein duquel *Carex arenaria* a longtemps intrigué les naturalistes. Ces systèmes dunaires intérieurs sont aujourd'hui fixés par des empiétements massifs, mais il est possible de retrouver les conditions dynamiques de mobilité des dunes dans le parc d'attraction de la Mer de Sable ou en miniature dans quelques zones érodées.

L'ensemble structural lutétien/auversien est agrémenté de belles séquences caténales sur les buttes témoins, par divers gradients d'hydromorphie dirigés vers les cours de l'Aunette, de la Nonette et de la Thève, par deux aquifères perchés (réservoir des sables de Fontainebleau retenu par les argiles et marnes stampiennes, réservoir des sables auversiens retenu par l'argile de Villeneuve-sur-Verberie) qui entretiennent des niveaux de sources et de suintements acides (avec aulnaies à sphaignes et Osmonde), enfin par la mosaïque extra- et intraforestière d'étangs, landes, pelouses acidophiles, rochers gréseux et sables, prairies humides à fraîche, etc...

L'ensemble des séquences habitats/géomorphologie est représentatif et exemplaire du Valois et du Pays de France et cumule de très nombreux intérêts biocoenotiques et spécifiques, qui ont justifié la création d'un Parc Naturel Régional en 2004 et un classement en ZPS sur la majeure partie du site.

Vulnérabilité : L'état de conservation des ensembles forestiers proprement dits et des ensembles prairiaux reste relativement satisfaisant. Le massif subit une pression humaine (surtout touristique, ludique et immobilière) toujours accrue occasionnant des pertes d'espaces (parcs d'attraction, périphérie urbaine, sablières, réseau routier et autoroutier...) avec fragmentations et coupures de corridors par l'urbanisation linéaire périphérique, diverses eutrophisations et des prélèvements souvent massifs de plantes (longuille notamment). Le maintien des mosaïques d'habitats interstitiels est quant à lui fortement précaire, soit suite aux abandons d'activités traditionnelles ou aux fluctuations des pâturages "sauvages" (lapins, cervidés), soit en conséquence des aménagements et de l'évolution des techniques de gestion.

### 4.2 Qualité et importance

Les intérêts spécifiques sont en conséquence également de très haute valeur patrimoniale, notamment par la diversité et le nombre de taxons remarquables, la biogéographie (nombreuses espèces en limite d'aire croisées atlantique/continentale/méridionale ou d'aire très fragmentée), la rareté (nombreux taxons menacés et en voie de disparition). Ces intérêts sont surtout :

\* floristiques : 19 espèces protégées, environ 45 espèces menacées avec un exceptionnel cortège sabulicole ;



Groupes	Amphibiens	Oiseaux	Poissons	Chamignons	Invertébrés	Lichens	Mammifères	Plantes	Reptiles
<i>Saxatilis montana</i>									
<i>Saxatilis montana</i>									
<i>Tenebrio molitor</i>									
<i>Tenebrio molitor</i>									
<i>Tenebrio molitor</i>									
<i>Tenebrio molitor</i>									
<i>Tenebrio molitor</i>									
<i>Tenebrio molitor</i>									
<i>Tenebrio molitor</i>									
<i>Tenebrio molitor</i>									
<i>Tenebrio molitor</i>									
<i>Tenebrio molitor</i>									
<i>Tenebrio molitor</i>									
<i>Tenebrio molitor</i>									
<i>Tenebrio molitor</i>									
<i>Tenebrio molitor</i>									
<i>Tenebrio molitor</i>									
<i>Tenebrio molitor</i>									

• Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.  
 • Unité : i = individu, p = couple, adults = Adultes matures, area = Surface en m<sup>2</sup>, biennales = Femelles reproductrices, comales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, stems = Tiges florales, grisés M = Grille 1x1  
 Sub-aires : area = Surface en m<sup>2</sup>, km = Longueur en km, localités = Stations, legs = Nombre de branches, mats = Mâts, shods = Pousses, stons = Cavités rocheuses, subadults =  
 Sub-adultes, stons = Nombre de tiges, tuffs = Tuffes.  
 • Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.  
 • Motivation : N, V : amorce ou est inscrite (directive «habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : convention internationale ; D : autres raisons.



\* entomologique : nombreux insectes menacés, dont une importante population d'Agrion de Mercure, odonate inscrit à l'annexe II ;  
 \* mammalogique : présence d'une population de cervidés, de petits carnivores et de chauves-souris dont le Petit rhinolophe et le Murin de Bechstein inscrits à l'annexe II... ;  
 \* herpétologique : avec 3 sites de reproduction du Triton crêté ;  
 \* malacologique avec la présence des 2 Vertigos de l'annexe II.

Enfin, on notera la présence de paysages originaux : chaos gréseux, a bouleaux, lambeaux d'anciens systèmes pastoraux extensifs avec landes à Junipérales, sables mobiles et dunes continentiales, buttes témoins...

#### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A03.01	Fauche intensive ou intensification		B
H	A04.01	Pâturage intensif		B
H	B02.01	Replantation d'arbres dans une plantation forestière (après éclaircie )		B
H	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase )		B
H	B02.04	Élimination des arbres morts ou dépérissants		B
L	G01.03	Véhicules motorisés		B
M	A02.01	Intensification agricole		B
M	A03.03	Abandon / Absence de fauche		B
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		B
M	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		B
M	B02.03	Élimination du sous-bois		B
M	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		B
M	D01.02	Routes, autoroutes		B
M	G01.02	Randomnée, équitation et véhicules non-motorisés		B
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		B
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		B
M	H06.02	Pollution lumineuse		B
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		B
M	I02	Espèces autochtones problématiques		B
M	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		B
M	K02.01	Modification de la composition spécifique (succession)		B

M	K02.03	Eutrophisation (naturelle)		B
M	M01.02	Sécheresses et diminution des précipitations		B
M	M02.01	Perte et altération d'habitat		B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

\* Importance : H = grande, M = moyenne, L = faible.  
 \* Pollution : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.  
 \* Intérieur / Extérieur : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

#### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	6 %
Collectivité territoriale	2 %
Domaine privé de l'état	70 %
Autre	22 %

#### 4.5 Documentation

Lien(s) :

#### 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	100 %
32	Site classé selon la loi de 1930	98.4 %
80	Parc naturel régional	100 %
21	Forêt domaniale	69.6 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	8.4 %

#### 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Mont Calipet	*	51%
31	Vallée de la Nonette	-	100%
32	Forêt d'Ermenonville, de Pontarmé, de Haute Pommerai	*	39%



32	Domaine de Vallière	*	4%
32	Domaine de Chantilly	*	1%
32	Forêt d'Halatte et ses glaciers agricoles	*	54%
80	Oise-Pays de France	-	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

## 6. GESTION DU SITE

### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Office National des Forêts  
 Adresse : 15, avenue de la Division Leclerc 60200 Compiègne  
 Courriel :  
 Organisation : Parc Naturel Régional Oise Pays de France  
 Adresse : Château de la Borne Blanche 48 rue d'Hérivaux B.P. 6 60560 Orry-la-Ville  
 Courriel :

### 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : DOCOB  
 Lien : <http://natura2000-picardie.fr/documents/UtilitesDocob.html>

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

### 6.3 Mesures de conservation



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES  
 Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

## FR2200566 - Coteaux de la vallée de l'Automne

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	11
6. GESTION DU SITE	11

## 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type 1.2 Code du site 1.3 Appellation du site  
 B (pSIC/SIC/ZSC) FR2200566 Coteaux de la vallée de l'Automne  
 1.4 Date de compilation 1.5 Date d'actualisation  
 31/01/1996 28/11/2013

### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie <a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	DREAL Picardie <a href="http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr">www.picardie.developpement-durable.gouv.fr</a>	MNHN - Service du Patrimoine Naturel <a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgah@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgah@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>

### 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/11/2007  
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 14/09/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031223465>

## 2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 2,84028°

Latitude : 49,29694°

2.2 Superficie totale

625 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
22	Picardie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
02	Aisne	4 %
60	Oise	96 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
60067	BETHISY-SAINT-MARTIN
60068	BETHISY-SAINT-PIERRE
60083	BONNEUIL-EN-VALOIS
60231	FEIGNEUX
60260	FRESNOY-LA-RIVIERE
60274	GLAIGNES
02410	LARGNY-SUR-AUTOMNE
60430	MORIENVAL
60481	ORROUY
60508	PONTPOINT
60536	RHUIS
60541	ROBERVAL
60543	ROCQUEMONT

60561	RUSSY-BEMONT
60578	SAINTINES
60600	SAINT-VAAST-DE-LONGMONT
60658	VAUCIENNES
60667	VERBERIE
60672	VEZ

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Code	Types d'habitats inscrits à l'annexe I	Évaluation du site					
		Superficie (% de couverture)	Croixes (nombre)	Qualité des données	ABICID Représentatif -d/h/lé	ABICID Conservation	Évaluation globale
	Les milieux naturels avec végétation de la région ou de l'hydrocoton	0,06 (0,1%)		G	D		
	Formations à Juniperus communis sur rochers ou pelouses calciques	0,31 (0,5%)		G	C	B	C
	Pelouses rases calciques ou halophiles (Festuca-Sedum)	0,31 (0,5%)	X	G	C	B	C
	Pelouse sèche semi-ombreuse et/ou ombreuse avec distribution sur sol calcaire (Festuca-Sedum) (Festuca-Sedum)	75 (12,7%)		G	B	B	B
	Mégaphorbes hypophylles ciliolées aboules et crêpe-herbe moussue et alpin	3,7 (6,1%)		G	C	B	C
	Prunier nain de haute altitude (Prunus pennina, Singuonette officinalis)	5,6 (9,3%)		G	C	B	C
	Tournaïens basés alcalins	1,2 (1,9%)		G	C	C	C
	Prairie subalpine d'Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alnus-Pedunculus, Salix-Picea)	0,6 (1,0%)	X	G	C	C	C
	Milieu de l'espèce-Regium	320,8 (517,3%)		G	A	C	B
	Chénopées aboules ou ombreuses-chénopées subalpinobas et milieux européens ou continentaux	12,4 (2%)		G	B	C	B
	Prairie de pentes faibles ou versants d'orientation	25,6 (41,3%)	X	G	B	C	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne», C = «Moyenne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple), M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple), P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente», B = «Bonne», C = «Significative», D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = 100, > 15 %, B = 15, > 2 %, C = 2, > 0 %.

#### 3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Population présente sur le site			Évaluation du site					
				Min	Max	Unité	CR/VP	Cat.	Qualité des données	ABICID	ABIC	
I	1016	<i>Vulpes vulpes</i>	p			I	P	DD	C	B	A	C
I	1083	<i>Lynx baileyi</i>	p			I	P	DD	C	B	C	B
M	1303	<i>Elaphurus hypobates</i>	w	36	36	I	R	G	C	B	B	B
M	1303	<i>Prionotus hypobates</i>	p			I	R	G	C	B	B	B
M	1304	<i>Rhinogobius ferussacianus</i>	w	5	5	I	V	G	C	B	B	C
M	1304	<i>Rhinogobius ferussacianus</i>	p			I	V	G	C	B	B	B
M	1321	<i>Molix sarracenia</i>	w	0	62	I	R	G	C	B	C	B
M	1321	<i>Molix sarracenia</i>	p			I	R	G	C	B	C	B
M	1323	<i>Molix baicalicus</i>	w	0	2	I	V	G	C	B	C	C
M	1323	<i>Molix baicalicus</i>	p			I	V	G	C	B	C	C
M	1324	<i>Molix montis</i>	w	0	7	I	V	G	C	B	C	C
M	1324	<i>Molix montis</i>	p			I	V	G	C	B	C	C
I	619	<i>Eutamias amurensis</i>	p			I	P	DD	C	C	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), i = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m<sup>2</sup>, females = Femelles reproductrices, males = Mâles chanteurs, colonies = Colonies (sites), grés 1x1 = Grille 1x1 m, km = Kilomètres, km<sup>2</sup> = Kilomètres carrés, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, miles = Miles, shods = Fousais, stones = Cailloux rochers, subadults = Sub-adultes, times = Nombre de traces, tufts = touffes.
- **Catégorie du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, B = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne», C = «Moyenne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple), M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple), P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple), DD = Données manquantes.
- **Population** : A = 100, > 15 %, B = 15, > 2 %, C = 2, > 0 %, D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente», B = «Bonne», C = «Significative».



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N07 : Marais (végétation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	4 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	11 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %
N25 : Prairies et broussailles (en général)	9 %
N26 : Forêts (en général)	73 %

### Autres caractéristiques du site

Ensemble de coteaux du bassin de l'Automne associé au lit majeur de l'Automne et ses affluents, constituant une entité exemplaire de vallée tertiaire au nord de Paris, avec des allures de canyon disséquant le plateau calcaire lutétien, et jouant un rôle important de corridor écologique est/ouest entre la forêt de Reiz, le massif de Compiègne et la vallée de l'Oise. Par son orientation favorisant les expositions nord et sud, sa fonction de couloir de migration, la vallée de l'Automne est traversée d'influences méridionales remontées par le cours de l'Oise, d'influences méditerranéennes et submontagnardes en liaison avec le massif forestier de Reiz. Elle donne ainsi une représentation diversifiée des habitats potentiels du Valois et constitue une importante limite biogéographique pour le système calcicole xéro-thermophile méditerranéo-montagnard proche du Quercion pubescent-petraea, en particulier pour la pelouse endémique francilienne du Fumano procumbens-Cariceteo humilis (limite nord du Xerobromion), pour les ourlets du Geranium sanguineum...  
 La vallée offre de superbes séquences caténales d'habitats, le long de transects nord/sud avec opposition de versants, diversité lithologique du système calcicole avec notamment une guide remarquable de pelouses sablo-calcaires à calcaires, pelouses-ourlets, ourlets, rochers, dalles et parois calcaires du Lutétien, système alluvial diversifié (prairies humides, roselières, saulaies et aulnaies, étangs)...  
 La présence de cavités souterraines permet l'hibernation de toutes les espèces de chauves-souris notées sur le site Natura 2000 (Petit et Grand Rhinolophes, Vespertillons de Bechstein et à oreilles échancrées et Grand Murin).  
 Les rares secteurs marécageux accueillent également le Vertigo de Des Moulins.

**Vulnérabilité :** L'état d'abandon des coteaux calcaires varie, selon de nombreux facteurs (seuils de blocage dynamique, populations cuniculines abondantes, boisements, etc...) mais d'une manière globale, l'état de conservation du réseau est encore satisfaisant :

- risque de disparition des pelouses calcaires. Le réseau pelousaire se densifie et s'embroussaille suite aux abandons d'exploitation traditionnelle et à la chute des effectifs des populations de lapin ;
- risque de vieillissement des pré-bois encore riches en éléments des pelouses et ourlets calcicoles ;
- pressions nombreuses (urbanisation, activités de loisirs, carrières, décharges, boisements, etc...);
- risque de descentes de nutriments et d'eutrophisations de contact ;
- risque de diminution dans le lit majeur de l'Automne du système prairial alluvial et des petits marais alcalins .

### 4.2 Qualité et importance

La Vallée de l'Automne constitue un des secteurs phares au niveau régional :

- pour la surface occupée par les pelouses calcicoles, dont certains types sont en limite nord de répartition au niveau national ;
- pour l'hibernation des chiroptères ;
- en tant que corridor important non seulement pour la grande faune mais aussi pour les chauves-souris circulant entre le territoire du Parc naturel régional Oise-Pays de France, les forêts domaniales de Compiègne et de Reiz, et le Bois du Roi.

Les intérêts spécifiques sont en conséquence diversifiés et originaux, notamment les aspects floristiques mieux connus : cortège très complet de la flore des pelouses calcaires (calcaricole à sabulo-calcaricole, xérophile à mésophile, thermophile à psychrophile, avec plantes en isolats d'aire ou en limite d'aire septentrionale ou occidentale (Artemisia campestris, Fumana procumbens, Carex erictorum,...), avec 1 espèces protégées et de nombreuses plantes rares et menacées, cet ensemble est en liaison avec un cortège faunistique aux mêmes caractéristiques biogéographiques (limite nord du Lézard vert et

	P				I	P							X
<i>Colopus arvalicus subsp. arvalicus</i>													X
<i>Lacerta bilineata</i>						P							X
<i>Saxatilis saxatilis</i>						P	X						X

**Groupes :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.  
**Unité :** i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m<sup>2</sup>, blemales = Femelles reproductrices, cmates = Mères chanteuses, colonies = Colonies, stems = Tiges florales, grists (x) = Grille 1x1  
 Sub-articles : n = nombre de individus, length = Longueur en cm, localities = Stations, logs = Nombre de branches, mats = Mâts, sheds = Cavités rocheuses, subadults =  
**Catégorie du point de vue de l'abondance (Cat) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.  
**Motivation :** N, V : amorce ou est inscrite (espèce directive «habitate») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : convention internationale ; D : autres raisons.



différents insectes). Intérêts ornithologiques (ZICO), mammalogiques (présence d'une cavité avec 4 chauve-souris de l'annexe II de la directive dont le Petit Rhinolophe, présence du Chat sauvage), entomologiques (plusieurs insectes menacés) et herpétologiques remarquables.

#### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		B
H	G05.01	Piétinement, surféquentation		B
H	G05.08	Fermeture de grottes ou de galeries		B
H	H06.01	Nuisance et pollution sonores		B
H	K01.03	Assèchement		B
L	B02.03	Élimination du sous-bois		B
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		B
M	B02.04	Élimination des arbres morts ou dépérissants		B
M	G01.03	Véhicules motorisés		B
M	H01.03	Autres sources ponctuelles de pollution des eaux de surface		B
M	J02.06	Caplages des eaux de surface		B
M	K04.05	Dégâts provoqués par les herbivores (gibier inclus)		B
M	L06	Effondrements souterrains		B

#### Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A03.02	Fauche non intensive		I
H	A04.02	Pâturage extensif		I
H	B02.05	Production forestière non intensive (en laissant les arbres morts ou dépérissants sur pied)		I
H	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		I
H	L08	Inondation (processus naturels)		I

- Importance : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- Pollution : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- Intérieur / Extérieur : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

#### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	94 %
Domaine communal	5 %
Domaine public de l'état	1 %

#### 4.5 Documentation

Lien(s) :

#### 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	1 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	18 %
80	Parc naturel régional	13 %

#### 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Vallée de la Nonette	*	100%
80	Oise-Pays de France	*	%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

#### 5.3 Désignation du site

#### 6. GESTION DU SITE

#### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :  
 Adresse :  
 Courriel :  
 Organisation : Ecothème  
 Adresse : 28 rue du moulin 60490 Cuvilly  
 Courriel :  
 Organisation : Conservatoire d'espaces naturels de Picardie



Adresse : 1, place Ginkgo - Village Oasis 80044 Amiens Cedex 1

Courriel :

## 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

## 6.3 Mesures de conservation